



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Région
Hauts-de-France**



Pas-de-Calais
Le Département

DOSSIER DE PRESSE

NOTRE-DAME-DE-LORETTE : POINT DE SITUATION SUR LES TRAVAUX MENÉS ET LES CHANTIERS À VENIR



Préfecture du Pas-de-Calais

Justine TOP

Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

Région Hauts-de-France

Peggy COLLETTE-EL HAMDI

Tél : 03 74 27 48 38

Mél : peggy.collette@hautsdefrance.fr

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Luc CHARPENTIER

Tél : 06 67 29 21 58

Mél : luc.charpentier@pasdecalais.fr

Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a effectué ce jour un point de situation sur les travaux menés et les chantiers futurs du site Notre-Dame-de-Lorette. Cette intervention a été réalisée aux côtés de Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice générale de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, Mady DORCHIES-BRILLON, Conseillère régionale déléguée à l'inventaire du patrimoine et au devoir de mémoire, Philippe DUQUESNOY, conseiller départemental et vice-président de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin, Jocelyne DOCQUOIS, 1^{ère} adjointe au maire d'Ablain-Saint-Nazaire, Jean-Marie ALEXANDRE, maire de Souchez et Alain MICHEL, secrétaire général de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et de la Garde d'honneur de l'ossuaire.

Notre-Dame-de-Lorette : le site et son histoire

La colline et la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette portent l'histoire d'une région traversée par la ligne de front ouest de la Grande Guerre. Elles marquent encore les paysages et les esprits. Haut lieu de la mémoire nationale, ce site est devenu avec le temps symbole de souffrances et de résilience pour l'ensemble des conflits traversés par le pays.

Scène sanglante de la guerre de position

Eperon surplombant le bassin minier et la ligne de front à partir de la fin de l'année 1914, la colline de Notre-Dame-de-Lorette était un lieu de combats acharnés, notamment durant les offensives d'Artois en 1915.

Après le sursaut allié de la bataille de la Marne, le front se stabilise sur une ligne de 750 kilomètres allant de la mer du Nord à la Suisse, en passant par les crêtes qui dominent le bassin minier du Pas-de-Calais.

Du 9 mai au 25 juin 1915, l'armée française a perdu 102 500 hommes en tentant de reprendre ce secteur. Appuyée par les armées du Commonwealth, cette dernière relance durant l'été 1915 l'offensive en Artois sans résultat probant. La colline change plusieurs fois de main et devient l'un des secteurs les plus dangereux du front jusqu'à la contre-offensive alliée victorieuse de l'été 1918. Les écrivains Henri Barbusse et Louis Barthas ont notamment pris part à ces combats.

Un haut lieu de la mémoire nationale disposant d'une symbolique forte

Le site est choisi comme lieu de regroupement des corps de soldats provenant de nombreux cimetières de Flandres et d'Artois. La première pierre de la nécropole a été posée en 1921. Entre 1921 et 1925, sont construites la basilique néo-byzantine et la tour lanterne qui rendent si reconnaissable la nécropole. Le site a été classé en 1929.

Cette immense nécropole de plus de 25 hectares regroupant 43 000 corps de soldats morts pour la France durant la Grande



guerre, de toutes origines et confessions, est maintenant un lieu de mémoire des conflits impliquant la France de 1914 à 1962.

Elle devient par arrêté du 20 mars 2014 haut lieu de la mémoire nationale au titre de la Grande guerre. Cette même année, le Président de la République a inauguré lors de la cérémonie du 11 novembre « l'Anneau de la mémoire », créé à l'initiative de la Région Hauts-de-France pour rassembler les noms de près de 580 000 soldats (toutes nationalités confondues) tombés en Artois et en Flandres.

La nécessaire évolution du site

Le site de Notre-Dame-de-Lorette constitue la plus grande nécropole militaire de France. Après l'inauguration de l'Anneau de la mémoire, la fréquentation du lieu a très fortement augmenté. Les infrastructures d'accueil des visiteurs sont donc apparues insuffisantes et inadaptées à la nouvelle dimension internationale de ce haut lieu de mémoire.

Le Président de la République s'est alors engagé à ce que des travaux nécessaires pour entretenir le patrimoine exceptionnel du site et améliorer l'accueil des visiteurs soient réalisés.

La mission de suivi des travaux est confiée au préfet du Pas-de-Calais, représentant l'État dans le département. Ce dernier s'assure du bon déroulement des opérations via un comité de pilotage qu'il préside et réunit à son initiative. Ce comité rassemble l'ensemble des services de l'État concernés (DDTM, DREAL et DRAC), les maires des communes d'Ablain-Saint-Nazaire et de Souchez, ainsi que les représentants de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, du Conseil départemental du Pas-de-Calais et de la Région Hauts-de-France.

Depuis sa création en 2019, le comité de pilotage a été réuni à 7 reprises et ses membres ont examiné toutes les questions relatives aux opérations de valorisation du site. Des solutions pratiques tenant compte du classement de l'édifice et de la préservation de l'environnement ont été apportées aux problèmes techniques et réglementaires du site.



Les financements de l'Etat pour valoriser le site

Depuis 10 ans, l'Etat a investi près de **5 millions d'euros** dans la préservation du site de Notre-Dame-de-Lorette, à travers un ambitieux programme de rénovation mis en œuvre par l'ONaCVG.

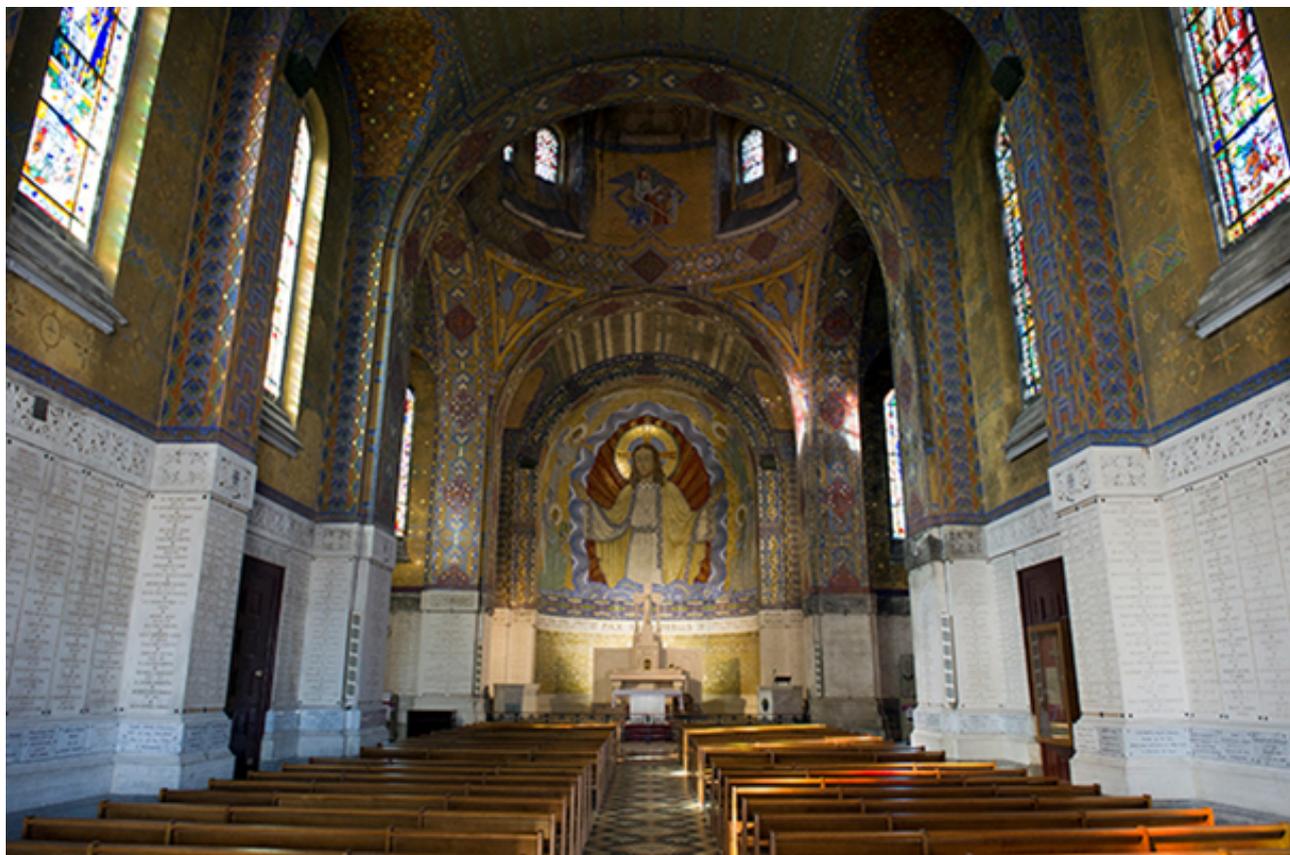
Des travaux d'un montant de 600 000€ ont été réalisés à l'occasion du centenaire de la Première guerre mondiale. Ils ont permis un meilleur aménagement des abords et du parvis de la nécropole nationale. Depuis, les opérations se sont enchaînées sur le site.

La chapelle – 2,2 millions d'euros (2018-2019)

Des fissures, soulèvements, et altérations chromatiques étaient constatées au sein de la chapelle. Des zones sombres dues à l'humidité pénétraient également le bâtiment.

Dans le cadre de la restauration de la basilique, les travaux suivants ont été effectués :

- réfection de la couverture et de l'éclairage intérieur de la chapelle
- reprise de l'étanchéité du dôme, des absidioles et de la sacristie
- rénovation des mosaïques, des portes et des portails de la chapelle
- révision de l'étanchéité des vitraux dans la nef, le chœur et le transept
- mise en sécurité du dôme
- installation d'un dispositif de vidéosurveillance



Bâtiment d'état civil – 120 000 € (2020)

Situé à mi-chemin entre la nécropole nationale et l'anneau de la mémoire, le bâtiment d'état civil a lui aussi fait l'objet de rénovations :

- étanchéification du bâti
- mises aux normes d'accessibilité
- rénovation des sanitaires

Ossuaires – 1,7 million d'euros (2020-2022)

Des dégradations touchaient à la fois les murets des ossuaires et la stabilité des structures.

Des altérations de même nature ont été identifiées sur les ossuaires orientaux (Foch et Barbot) et occidentaux (Fayolle, Franchet d'Esperey, Joffre, Lyautey et Pétain). La restauration a donc été identique sur l'ensemble des ouvrages :

- démolition des ouvrages
- reprise des fondations
- reconstruction des murets en pierre d'Euville

Focus sur les ossuaires Foch et Barbot :

- réalisation de puits perdus
- réfection des piles d'angle

Les aménagements à venir

Restauration de la Lanterne (œuvre de l'architecte Louis-Marie CORDONNIER)

Inaugurée le 2 août 1925, haute de 52 mètres et érigée sur une base carrée de 12 mètres de côtés, La Tour Lanterne est construite en béton. Sur la partie supérieure, un phare abrité sous une lanterne à colonnettes tourne sur une structure métallique.

Travaux prévus :

- restauration des marches et du sol en périphérie de la tour, des quatre piles d'angle, des élévations extérieures et des inscriptions
- rénovation des portes en bois, des verres extérieurs et intérieurs, des mosaïques du rez-de-chaussée, des escaliers intérieurs en béton donnant accès au phare, de la lanterne métallique, ainsi que de la croix et de son coq
- mise en accessibilité du site grâce à la pose d'un granite podotactile, de bandes de contraste sur les marches, de garde-corps et de rampes

Calendrier des travaux : les travaux débuteront fin mars pour une durée prévisionnelle de 10 mois.

Impact pour les visiteurs : pour des raisons de sécurité, l'accès à la Tour Lanterne sera fermé au public.

Mesures mises en œuvre :

- limitation des nuisances auditives et environnementales
- sécurisation des zones de travaux et de la circulation du public

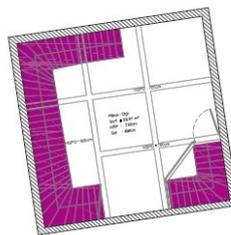
Projet de restauration

Façades et plans
Tour Lanterne et mosaïques

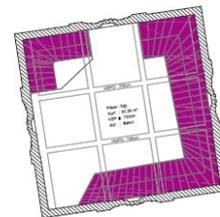
■ Fractures ponctuelles des marches et des pailers en béton / Réparation du béton et traitement des armatures métalliques
■ Altération de l'éclat/brillance / Réfection à neuf par l'application d'une résine



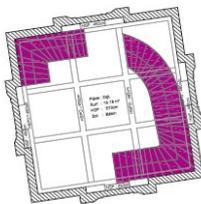
R+1



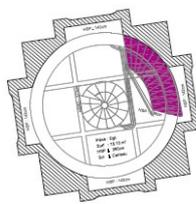
R+2



R+3



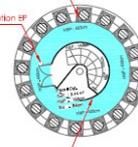
R+4



R+5

Réfection des chapeaux en béton des colonnes /
Greffes en béton avec goujons métalliques

Craquelure neuve du plan d'évacuation ST



Dégradation de l'armature du phare /
Restauration à nu et en acier

R+6



Mise en conformité de l'accès à la chapelle (œuvre de l'architecte Louis-Marie CORDONNIER)

Inscrite depuis 2017 au titre des Monuments Historiques, la chapelle a été construite à la fin des années 1920.

Travaux prévus :

- mise en accessibilité du site grâce à la pose de deux rampes d'accès, de bandes de contraste et d'un traitement antidérapant avec des coloris contrastés

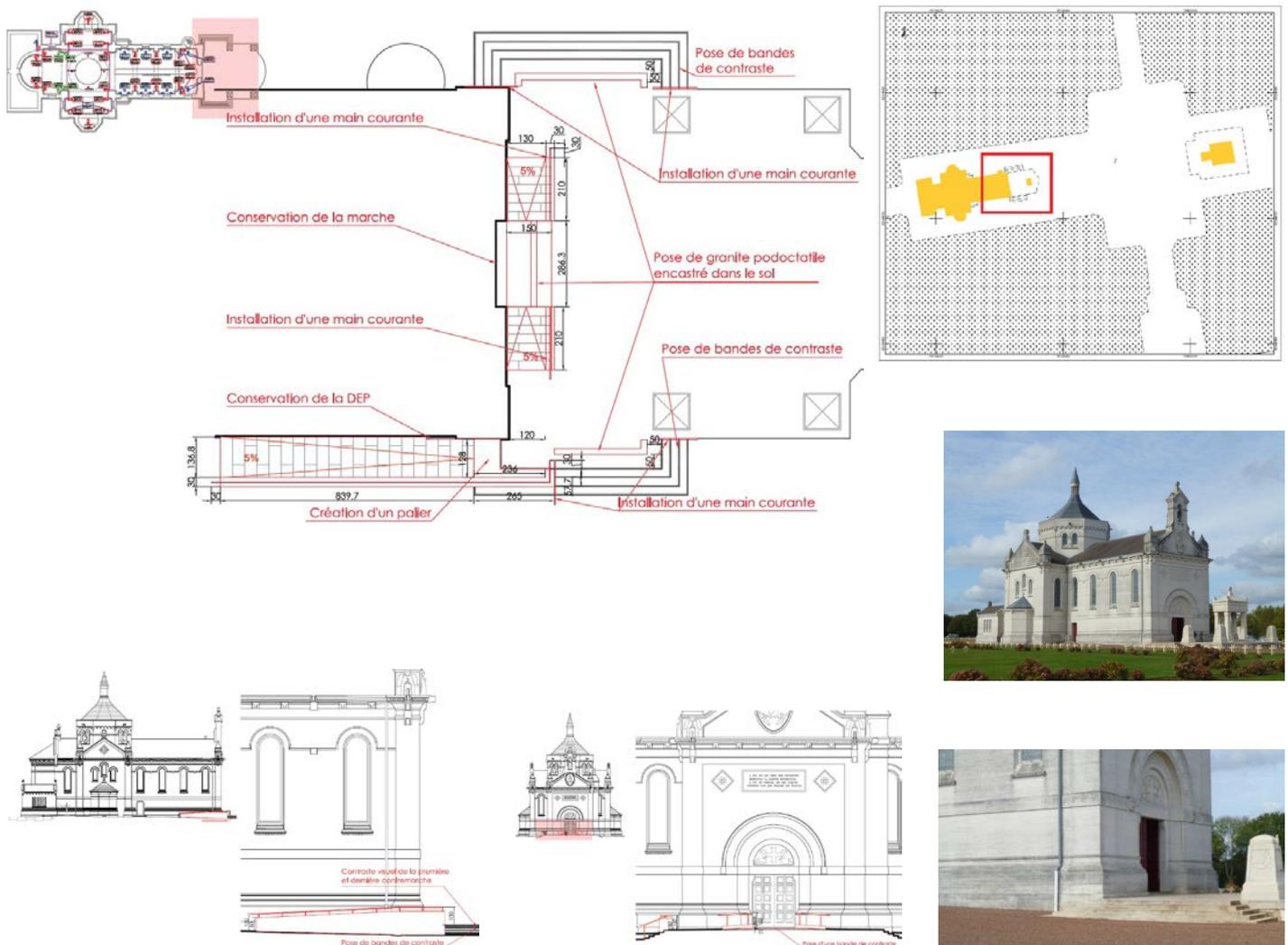
Calendrier des travaux : les travaux débuteront fin mars pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

Impact pour les visiteurs : pour des raisons de sécurité, le parvis sera clôturé.

Mesures mises en œuvre :

- maintien de l'accès à la chapelle depuis une porte située sur la façade latérale
- limitation des nuisances auditives et environnementales
- sécurisation des zones de travaux et de la circulation du public

Graphiques du projet de mise en conformité accessibilité - Façades et plans



Réfection des stationnements existants et construction des sanitaires

La réfection du parking Nord permettra d'offrir aux visiteurs un accueil de meilleure qualité et respectueux de la nature du site. Cette opération bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France (30%), du Conseil départemental du Pas-de-Calais (20%) et de l'État (50%).

Travaux prévus :

- harmonisation des voiries, du stationnement des cars et véhicules et des accès piétons
- création d'un chemin piéton reliant le stationnement, le musée, le restaurant et l'entrée du cimetière
- construction de sanitaires conçus pour s'intégrer dans le paysage et être respectueux de l'environnement

Calendrier des travaux : les travaux débuteront en septembre 2023 pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Mesures mises en place : un phasage de la réfection de la voirie est prévu afin de maintenir le site ouvert et accessible au public.

Zone de stationnement actuelle

Absence d'aménagement - Revêtements de sol détériorés



Plan de masse

Projet d'aménagement des stationnements et du futur bâtiment des sanitaires



Crédit photos
Guillaume Pichard
sauf mentions contraires